

[Texte]

Pourriez-vous nous dire si le ministère prévoit une diminution dans le nombre de permis émis pour l'année 1972-1973 et les années à venir? Quel en serait le pourcentage?

Mr. Davis: Yes. Could you tell me, Mr. Levelton, what percentage reduction there would be in the licences issued for catching salmon this year and next year? This would result from our eliminating the so-called moonlighters, the people who have other jobs.

Mr. Levelton: Mr. Chairman, in New Brunswick there will be 54 fishermen who will not receive licences under the new policy. These were fishermen who took some catch of consequence, set netters and the odd drift netter. It is hard to say what the situation will be in Newfoundland since the policy is just coming into full effect there in the current year. But the intention is to eliminate from the fisheries those people who have full-time jobs. There are a number in this category in Newfoundland but not as many as a person might initially suppose, since some of them take part in several fisheries as well as the salmon fishery and they would of course not be eliminated.

I would think the principal reduction in catch has to be effected, additionally at least, through some regulatory control of the actual fishing operation itself, but this is the most rapid and effective course open to us at this juncture.

Mr. Cyr: That means that they will have about two or three days a week fishing, or a shorter period, if you cannot reduce the licence to 50 per cent, as it is in New Brunswick, and 75 per cent in Quebec. So you will take some other steps for the Newfoundland fishermen, like a shorter week and a shorter season period.

Mr. Levelton: Mr. Chairman, what we had in mind was a delay in the opening of the season in Newfoundland of two weeks and a much earlier closure, a three and a half month earlier closure in the fall. This is what we had proposed at the meeting with a number of members of Parliament from the east coast about two weeks ago. This would have the effect of reducing the catch of large salmon bound for the mainland, notably salmon bound for New Brunswick and the Province of Quebec.

Mr. Cyr: Mr. Chairman, I think the Minister will have a hard time coming to an agreement concerning this season.

The Chairman: Thank you, Mr. Cyr.

Mr. Smith (Northumberland-Miramichi): Mr. Chairman and Mr. Minister, I am wondering in the meantime, while attempts are being made to rebuild the Atlantic salmon stocks, if any consideration is being given, or if there is any provision in the estimates, to in some way compensate the east coast salmon fishermen for the loss of a substantial part of their season. For example, on the

[Interprétation]

Could you tell us if the department foresees a reduction in the number of permits for the year 1972-73 and for the years to come? What would the percentage be?

M. Davis: Oui. Pourriez-vous me dire, monsieur Levelton, quel serait le pourcentage de la réduction du nombre des permis de pêche au saumon émis pour cette année et l'année prochaine? Cela éliminerait d'office tous ceux pour qui la pêche au saumon est un gagne-pain supplémentaire.

M. Levelton: Monsieur le président, il y aura au Nouveau-Brunswick 54 pêcheurs qui ne recevront pas de permis à cause de notre nouvelle politique. Il s'agissait de pêcheurs qui faisaient des prises d'importance, ils utilisaient des filets fixes ou parfois des filets flottants. Il est difficile de dire quelle sera la situation à Terre-Neuve, étant donné que notre politique n'y est appliquée pleinement qu'à partir de cette année. Mais notre intention est d'éliminer de la pêche les personnes qui ont un autre emploi à plein temps. Il y a un certain nombre de gens dans cette catégorie à Terre-Neuve, mais pas autant que l'on pouvait s'imaginer de prime abord, étant donné que certains d'entre eux pêchent différents poissons aussi bien que le saumon, et ceux-là ne seraient donc pas éliminés.

La principale diminution des prises pourrait se faire entre autres grâce à une réglementation de la pêche elle-même, mais la mesure que nous venons de prendre est le moyen le plus rapide et le plus efficace dont nous disposons actuellement.

M. Cyr: Cela signifie que les pêcheurs auront deux ou trois jours par semaine pour pêcher, ou une période plus courte si vous ne pouvez pas réduire le nombre de permis à 50 p. 100, comme c'est le cas au Nouveau-Brunswick et 75 p. 100 au Québec. Il vous faudra donc prendre d'autres mesures pour les pêcheurs de Terre-Neuve, par exemple une semaine plus courte et une saison de pêche plus courte également.

M. Levelton: Monsieur le président, nous envisageons de retarder l'ouverture de la saison de pêche à Terre-Neuve d'environ deux semaines et d'en fixer la fermeture 3½ mois plus tôt environ à l'automne. C'est ce que nous avons proposé lorsque nous avons rencontré un certain nombre de députés de la côte est il y a deux semaines. Il en résulterait une diminution de la prise de grands saumons en route vers le continent, en particulier le saumon qui se dirige vers le Nouveau-Brunswick et la province de Québec.

M. Cyr: Monsieur le président, je crois que le Ministre aura de la difficulté à en arriver à un accord au sujet de cette saison.

Le président: Merci, monsieur Cyr.

M. Smith (Northumberland-Miramichi): Monsieur le président et monsieur le Ministre, tandis que l'on essaie de renouveler la population du saumon dans l'Atlantique, je me demandais si en même temps l'en songeait à compenser de quelque façon les pêcheurs de saumon de la côte est pour la perte d'une partie importante de leur saison de pêche, ou s'il y avait une disposition à cet